



Fondation^{MC}
Philantra

Pour un soutien durable aux causes qui vous tiennent à cœur

Afin de vous aider à intégrer étroitement vos valeurs les plus chères à votre planification financière et successorale globale, nous avons mis sur pied la Fondation Philantra^{MC}.

La Fondation Philantra : bien plus qu'un simple don

La Fondation Philantra est une société sans but lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du Revenu du Canada, à titre de fondation publique sous le numéro 78854 0110 RR0001. Elle a pour vocation d'encourager le développement de la philanthropie grâce à la création de fonds de bienfaisance qui vous permettront de soutenir à long terme les causes ou les organismes qui vous tiennent à cœur.

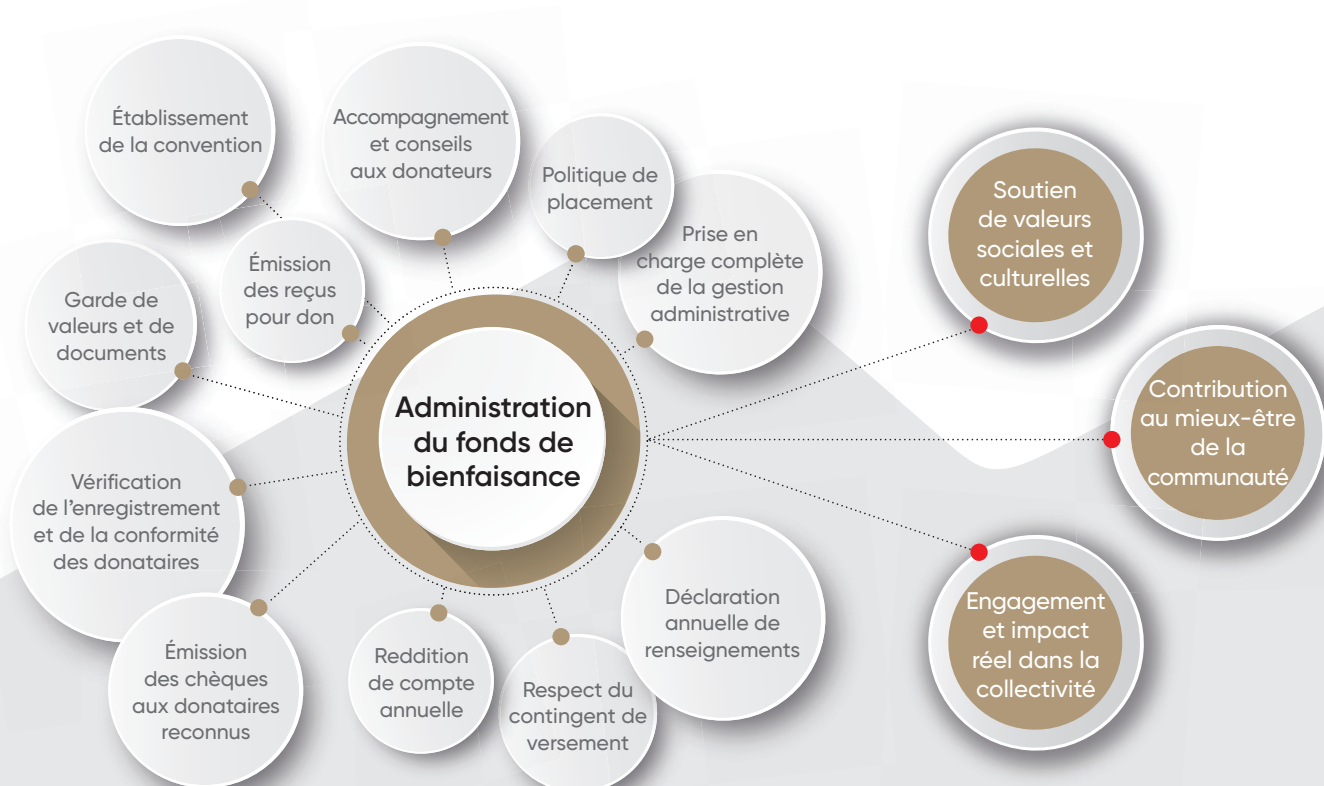
Alors que la fondation privée est généralement constituée par un seul donateur avec un don substantiel, la fondation publique rassemble plusieurs donateurs. Avec la Fondation Philantra, vous avez la possibilité de créer votre fonds de bienfaisance personnalisé à l'intérieur de cette fondation publique, sans avoir à vous préoccuper des coûts, des délais et de la complexité administrative liés à la création et à la gestion d'une fondation privée. Vous pouvez ainsi facilement soutenir à long terme différents secteurs d'activités comme la culture, les arts, la recherche ou toute autre fin profitant à la collectivité.

Une prise en charge complète et un accompagnement spécialisé

La Fondation Philantra favorise l'intégration de votre vision philanthropique à long terme dans votre planification financière et successorale globale, en plus de présenter de nombreux bénéfices :

- > Un soutien d'experts chevronnés pour évaluer votre capacité à donner et optimiser vos dons d'un point de vue financier, fiscal et successoral
- > La possibilité de conserver l'anonymat ou de donner votre nom à votre fonds de bienfaisance
- > Un fonds créé à perpétuité ou pour une période de temps déterminée
- > Un fonds personnalisé selon vos objectifs philanthropiques
- > Un accompagnement dans le choix des organismes qui répondent le mieux à vos valeurs
- > Une flexibilité quant à la sélection et la modification des causes et organismes que vous désirez soutenir
- > Plusieurs formes de dons possibles (espèces, assurance vie, valeurs mobilières et fonds communs de placement)
- > Un choix de plusieurs véhicules d'investissement adaptés aux buts visés
- > Une prise en charge complète, simple et efficace de la gestion administrative
- > L'admissibilité au crédit d'impôt et à l'exonération sur les gains en capital (le reçu fiscal est émis au moment du don à la fondation, et non lorsque la fondation verse les subventions aux organismes désignés)

Nos services



Est-ce pour vous ?

La Fondation Philantra peut être un atout à votre planification financière et successorale si, par exemple, vous :

- > Faites des dons tous les ans ou sur une base régulière
- > Envisagez de donner, de votre vivant ou à votre décès, un capital important dans une perspective à long terme
- > Désirez consolider tous vos dons dans un même fonds, tout en soutenant une variété d'organismes
- > Voulez que votre mémoire se perpétue ou que votre œuvre vous survive
- > Souhaitez impliquer votre famille ou créer une tradition philanthropique intergénérationnelle
- > Êtes intéressé(e) par les avantages fiscaux immédiats d'un don



^{MC} La Fondation Philantra (« Philantra ») est un organisme de bienfaisance enregistré (78854 0110 RR0001) et une société à but non lucratif légalement constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, soit une société indépendante de la Banque Nationale du Canada (BNC) et de ses filiales. Certaines filiales de la BNC, dont Trust Banque Nationale inc. (TBN) et Financière Banque Nationale inc. (FBN) par le biais de ses divisions Gestion de patrimoine et Gestion privée 1859, fournissent des services administratifs et opérationnels pour l'administration générale des biens de Philantra. Banque Nationale – Gestion privée 1859, Banque Nationale Trust et Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine sont des marques de commerce appartenant à la BNC utilisées sous licence par Philantra.

© 2020 Fondation Philantra^{MC}. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Fondation Philantra.